

BTS Systèmes constructifs bois et habitat

Mis à jour le 20 septembre 2024

Conditions d'entrée et prérequis

Le BTS SCBH s'adresse aux titulaires d'un Bac S, d'un Bac STI2D, d'un BT Agencement ou d'un Bac pro Technicien Constructeur Bois (TCB), Technicien Aérostructure (TA), Technicien de Fabrication Bois et Matériaux associés, Technicien Menuisier Agenceur, Bois Construction aménagement du bâtiment ou Productique Bois....

Niveau d'entrée

Niveau 4 - BAC

Niveau de sortie

Niveau 5 - BAC +2

Public visé

Être âgé de 16 à 29 ans, avec un projet de contrat d'apprentissage. Dérogations sous conditions. Pas de condition d'âge pour les personnes reconnues en situation de handicap (RQTH).

Rythme

Alternance

Durée en centre

1350 heures

Validation

Obtention du BTS SYSTÈMES CONSTRUCTIFS BOIS ET HABITAT.

En cas d'échec au diplôme, des blocs de compétences pourront être délivrés en fonction des résultats obtenus dans les différentes unités certificatives mentionnées dans la rubrique « modalités d'évaluation ».

Objectifs professionnels

Le titulaire de ce diplôme intervient de la conception technique à la réception des ouvrages de la construction bois. Chaque projet qu'il soit de construction, de rénovation ou d'extension, le met en relation avec tous les partenaires de l'entreprise (client, fournisseurs, personnel). Son rôle consiste à apporter une réponse technique et économique à une affaire (métré, devis, solutions constructives...). Il élabore le dossier de production avec les notes de calcul. Responsable de chantier, il organise et assure la pose de tous les éléments du bâtiment majoritairement en bois : charpente, couverture, poutres, murs, menuiseries, parquets, portes, fenêtres, agencements extérieurs. Il utilise l'outil informatique (CAO, simulations des comportements et calculs, CFAO, logiciels de calcul de devis, de gestion de chantier...).

Contenu

Activités professionnelles : Répondre à une affaire, Concevoir les Systèmes Constructifs Bois, Préparer et lancer la production, Préparer le chantier, Conduire le chantier.

Connaissances générales et savoirs associés : Culture générale et expression, Langue vivante étrangère, Mathématiques, Physique-Chimie, Conception des Systèmes Constructifs Bois, Préparation et gestion technico-économique du projet de construction bois, Réalisation du projet de construction bois, Communication des informations techniques, Veille technologique, Gestion et capitalisation des informations, arts appliqués.

Modalités pédagogiques

Intégration dans une classe d'élève ou d'étudiant du lycée partenaire du CFA.

Alternance de périodes de formation en lycée et de périodes de formation en entreprise selon calendrier établi.

Profil des intervenants

Enseignants de l'Éducation nationale.

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Méthodes pédagogiques

En lycée : apports théoriques, mises en situation, travaux pratiques, exposés, débats, études cas. Utilisation des plateaux techniques et équipements, CDI, cours à distance...

En entreprise : apprentissage basé sur l'expérience et la réalisation d'activités et de tâches en lien avec le diplôme préparé. L'apprenti est guidé et accompagné par un maître d'apprentissage.

BTS Systèmes constructifs bois et habitat

Modalités d'évaluation

Conformes au référentiel de certification du diplôme. Contrôle continu, contrôles en cours de formation et/ou épreuves terminales.

Unités certificatives (blocs de compétences) constitutives du diplôme :

U1 : Culture générale et expression
U2 : Langue vivante étrangère
U31 : Mathématiques
U32 : Sciences physiques
U41 : Répondre à une affaire
U42 : Analyse, dimensionnement et choix de composants
U51 : Conception de systèmes constructifs bois
U52 : Suivi de chantier
U6 : Expérimentation et mise en œuvre

Unités facultatives : Langue vivante 2, Culture design et architecture

Modalités de suivi

En lycée : désignation d'un formateur référent en charge de suivre et d'accompagner l'apprenti tout au long de sa formation et d'assurer le lien avec l'entreprise et le maître d'apprentissage. Livret d'apprentissage, bulletins de note, conseil de classe, visites en entreprise, suivi des activités réalisées en entreprise.

En entreprise : désignation d'un maître d'apprentissage, en charge de suivre et d'accompagner l'apprenti pendant la durée de son contrat.

Possibilité de validation par blocs de compétences

Oui

Nombre de participants

Moyens pédagogiques

Plateaux techniques adaptés aux compétences professionnelles du diplôme préparé – Salles de cours équipées – ordinateurs – centre de ressources – Espace Numérique de Travail.

Durée

Durée moyenne de la formation en centre pour un contrat de 2 ans : 1350 heures. La durée de la formation sera ajustée en fonction de la durée du contrat et des acquis de l'apprenti dans le respect des minimas réglementaires.

Délais et modalités d'accès

Entrée de septembre à novembre principalement.
Autres périodes d'intégration sous conditions.

Financements possibles

Entreprises relevant du secteur privé : application des niveaux de prise en charge définis par France Compétences. Coûts de la formation pris en charge par les OPCO. Frais annexes (hébergement, restauration, 1er équipement, mobilité internationale, handicap) pris en charge par les OPCO sous conditions.

Organisations relevant du secteur public : application des niveaux de prise en charge définis par chaque fonction publique.

Poursuite de parcours

Insertion professionnelle : Le titulaire de ce BTS peut travailler, en tant que technicien en bureau d'études, chef de chantier, conducteur de travaux, chef d'atelier, technicien de fabrication, de pose, technico-commercial... Ce professionnel s'insère dans une entreprise artisanale, une TPE, une PME (charpente, enveloppe et vêtements des maisons et bâtiments). Il exerce ses activités en bureau d'études, sur chantier. Il évolue vers des fonctions de conducteur de travaux, de chargé d'affaires, de responsable de projets, responsable de bureau d'études de prix, responsable de fabrication en atelier, responsable de bureau d'études techniques, voire d'adjoint au chef d'entreprise.

Poursuite d'études : Possibilité de poursuivre en licence professionnelle du secteur bois, en licence LMD (L3 en génie civil), en école d'ingénieur par le biais des admissions parallèles ou en passant par une classe préparatoire ATS.

Passerelles et Equivalences : En fonction du parcours de formation des équivalences et passerelles sont envisageables, se renseigner auprès du lycée ou du CIO.

Référent handicap

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Accompagnement spécifique au projet et durant la formation en lien avec notre référent

BTS Systèmes constructifs bois et habitat

Variable selon le nombre de places disponibles dans les classes.

Entrée-sortie permanente

Oui

Codes réglementaires

- Code RNCP : [RNCP38578](#)
- Code diplôme : 32023412

handicap.

Réseau

- GIP FCIP – CFA de l'académie de Reims
- 17, boulevard de la Paix CF 50033
51722 REIMS CEDEX
- cfa@ac-reims.fr
- Marne : 07 76 15 77 62
Ardennes : 06 13 02 47 51
Haute-Marne et Aube Est : 06 17 83 54 69
Aube : 06 27 48 88 64
- cfa.gipfcip-reims.fr
- SIRET : 185 109 063 00031